

# L'entrée au marché du travail des gradués en sciences sociales

R. Levy, Université de Lausanne

## L'Enquête périodique sur la situation professionnelle des diplômés universitaires

Tous les deux ans - les années impaires - l'Association suisse pour l'orientation universitaire, la Conférence universitaire suisse et l'OFIAMT font faire une enquête auprès des gradué-e-s universitaires sur leur entrée en activité professionnelle. Le dernier rapport, concernant l'année 1993 et contenant des comparaisons avec les années précédentes, a été publié en automne 1994<sup>1</sup> et mérite notre attention. Ce qui suit est une simple lecture intéressée de ce rapport, partielle, et aussi partielle du point de vue des sciences sociales.

En raison de sa destination, le rapport est purement descriptif;<sup>2</sup> on suivra donc obligatoirement sa présentation qui concerne les études, le passage des études au marché de l'emploi, et l'activité professionnelle, en tenant compte de certaines différences entre hommes et femmes et entre les deux parties linguistiques principales du pays. Etant donné les effectifs faibles de certaines disciplines, le rapport ne permet pas d'isoler la sociologie ou la science politique; elles sont regroupées avec la psychologie, la pédagogie, l'éducation physique et sports, et des spécialités de signification plus locale (le travail social et la pédagogie curative, non enseignés dans toutes les universités) pour former la catégorie des sciences sociales; parfois elle sont regroupés avec les trois dernières disciplines pour former une catégorie "autres sciences sociales", opposée aux trois premières. Il est regrettable que ce regroupement vaste et hétéroclite quant aux pratiques professionnelles ne permettra pas de dépasser un flou certain lors de l'interprétation des résultats. La proportion des sciences sociales dans l'ensemble des diplômes universitaires n'a que légèrement augmenté depuis le début des années quatre-vingt; elle se situe, en 1993, à 10.9%, les deux catégories de disciplines les plus nombreuses étant les sciences avec 19.4% et l'économie avec 17.3% des diplômes (deux groupes marquent une diminution claire depuis 1981: la médecine qui diminue de 18.3% à 12.0% et le droit passant de 15.4% à 12.5%).

---

<sup>1</sup> Markus Diem, La situation des diplômés universitaires sur le marché de l'emploi en 1993. Office fédéral de l'éducation et de la science, Berne 1994.

L'enquête, menée en été-automne 1993, concerne la totalité des "diplômés ayant obtenu en 1992 une licence, un diplôme, un doctorat ou un diplôme postgrade exigeant un premier titre universitaire, ainsi que les diplômés ayant passé un examen d'Etat" (p. 17). Sur 9764 questionnaires envoyés, 5871 sont revenus dont 5829 ont pu être inclus dans l'analyse; le taux d'exhaustivité est de 59.7%.

<sup>2</sup> Il serait intéressant de mener une analyse plus poussée des données de ces enquêtes qui, menées depuis 1977 avec un questionnaire relativement stable, constituent un corpus de plus en plus intéressant.

## Les Etudes

En matière d'études universitaires, la Suisse vient de loin. Durant des décennies, de 1900 à 1960, son taux d'étudiants a "augmenté" de 1.9% à 5.3%; c'est seulement par la suite qu'il a commencé à s'accroître considérablement, pour atteindre 16.0% en 1990. Cette croissance est d'ailleurs due dans une large mesure au rattrapage des femmes parmi les diplômés; leur proportion a augmenté, entre 1981 et 1990, de 27.2% à 33.1% (en 1993 et selon l'enquête, il se situe à 35.7%). Même si on admet que les chiffres suisses ne sont pas strictement comparables à ceux des pays environnants en raison de sa structure différente des études supérieures, il est évident que la Suisse reste bien en dessous des taux de l'OCDE.

En ce qui concerne les quelques questions posées sur les *études*, on constate peu de spécificité des sciences sociales. Leur *durée* (9.3 semestres en 1993) est tout à fait dans la moyenne qui reste d'ailleurs très stable depuis 1981 mais varie entre les groupes de disciplines (minimum Economie avec, en 1993, 8.6 semestres, maximum Lettres avec 13.0) et entre les universités.

### Deux systèmes universitaires en Suisse

Les différences de la durée d'études entre les universités reflètent une *différence de systèmes* dont peu d'universitaires (et encore moins de non universitaires) sont conscients. Les universités "humboldtiennes", donc alémaniques à l'exception de celle de St. Gall et des EPF, connaissent systématiquement des durées d'études plus longues (moyenne 1993: 11.6 semestres) que les universités à la française, plus scolarisées (8.8 semestres). Fribourg (10.0), ici comptabilisé comme alémanique, se situe entre deux. Les durées de St. Gall et des EPF (8.7), établissement assez scolarisés et proches d'une conception de formation professionnelle, correspondent aux durées romandes.

La proportion (par discipline) des étudiants ayant durant leurs études des *activités lucratives* varie avec la durée des études, surtout en ce qui concerne les activités qui sont en lien avec la branche étudiée. Plus fortement que l'économie, les sciences sociales font figure d'outlier avec un taux de 31.5%, nettement "trop" élevé pour leur durées d'études. Ces activités sont plus fréquentes en Suisse allemande (32.1%) qu'en Suisse romande (23.2%), ce qui pourrait participer à l'explication - en petite partie, il est vrai - du taux de chômage supérieur des diplômés romands, car les diplômés ayant eu ce genre d'activités ont, dans les deux parties linguistiques, un taux de chômage quelque peu moindre. Les universités pourraient ici trouver un levier pour

intervenir en intégrant plus systématiquement des stages pratiques dans les plans d'études au niveau licence.<sup>3</sup>

En ce qui concerne la *mobilité*, les étudiants des sciences sociales s'avèrent aussi sédentaires que la majorité de leurs collègues d'autres disciplines: ils sont 89.9% à n'avoir passé aucun semestre ailleurs que dans "leur" université (moyenne totale: 86.7%; ce taux est clairement plus bas en théologie et lettres seulement).

### **L'entrée au marché du travail**

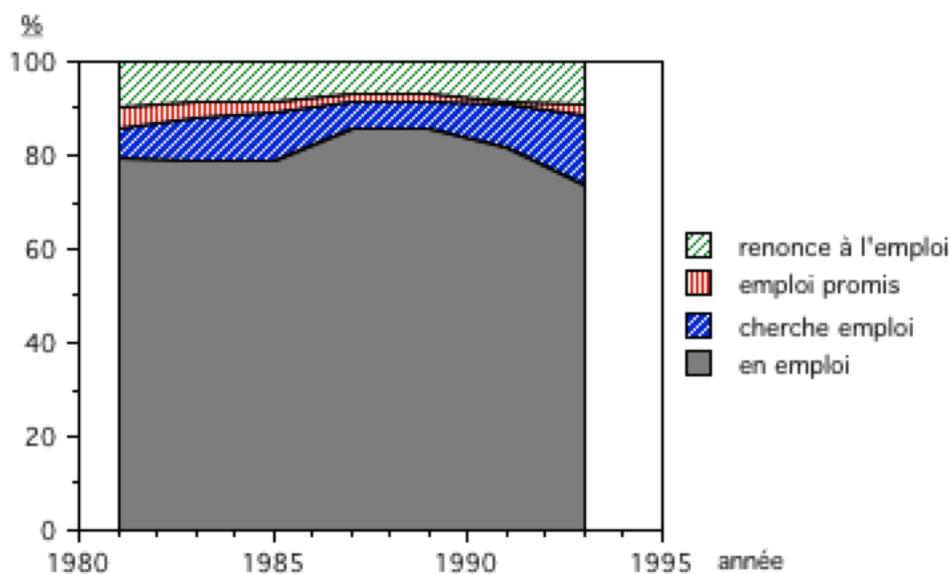
Le stade le plus problématique qu'éclaire cette enquête est de toute évidence celui qui suit les études, l'entrée au marché du travail. L'évolution de la proportion de diplômés ayant trouvé un poste est éloquent (graphique 1). On voit une stagnation du taux d'emploi durant les années quatre-vingt, puis, après une légère augmentation, une baisse dans les années quatre-vingt-dix. Le taux des sciences sociales réagit aux fluctuations économiques plus fortement que ceux des autres groupes de disciplines. Toutes les disciplines (à la seule exception de la médecine) accusent d'ailleurs un décalage entre les parties linguistiques, le marché du travail romand s'est visiblement détérioré depuis quelques années relativement à celui de la Suisse allemande.

L'évolution des taux de chômage, on le verra plus loin, ne correspond pas à celle de la proportion des diplômés mentionnant des *difficultés pour trouver un emploi*. Étonnamment, cette proportion a baissé depuis 1985, et ce davantage pour les sciences sociales que pour les autres disciplines - avec toujours un décalage entre la Suisse romande (54.1%) et la Suisse alémanique (43.7%) et également un décalage systématique, mais diminuant, entre hommes (45.4%) et femmes (50.0%). Notons au passage qu'on trouve cette différence entre les genres dans les sciences, en lettres et en sciences sociales, mais guère en droit, économie ou chez les ingénieurs.

Graphique 1 Situation professionnelle des diplômés en sciences sociales un an après le diplôme

---

<sup>3</sup> Un autre résultat laisse cependant anticiper des résistances à cette proposition. Lorsqu'on leur demande d'évaluer différents aspects de leurs enseignements universitaires, les deux qui reçoivent le plus de jugements d'insuffisance (trop dévalorisé dans l'enseignement) en sciences sociales sont précisément les cours de pratique professionnelle et les stages...



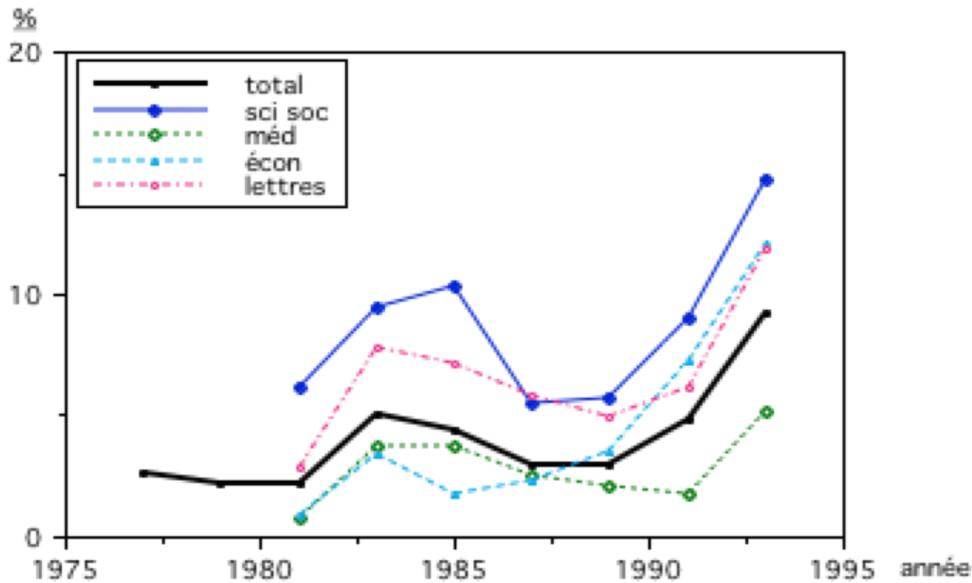
Les "stratégies" envisagées face à ces difficultés ne sont pas fondamentalement différentes en sciences sociales que dans les autres disciplines: à parts plus ou moins égales, on mentionne "acquérir de nouvelles qualifications" (avec 30.6% pas plus en sciences sociales qu'ailleurs), "être mobile géographiquement" (avec 32.7% plus rarement que la plupart des autres), "accepter d'être au chômage" (37.5%, près de la moyenne), "accepter un revenu plus modeste" (35.4%, au dessus de la moyenne) et "se contenter d'une activité peu ou pas en rapport avec la formation" (avec 25.4% en 2e position derrière les lettres). Ces deux éléments font surgir l'hypothèse d'une attitude peut-être un peu moins combative ou moins convaincue de la valeur de la formation acquise que dans d'autres disciplines. Y aurait-il là une réflexion à mener par les enseignants quant à la force de l'identité disciplinaire et scientifique que l'on suscite auprès des licenciés en sciences sociales? Il faut cependant aussi mentionner un complément à cette possibilité: les sciences sociales sont souvent un "refuge" pour des étudiants qui n'ont pas encore fait de véritable choix d'orientation et qui pensent, à tort ou à raison, trouver dans ces disciplines une des rares possibilités offertes à l'université de continuer leur formation générale.

A peu près un quart des diplômés ayant une activité professionnelle a connu une *période d'attente* de plus de trois mois, ceux et celles des sciences sociales ni plus ni moins que la moyenne (cette attente a été plus fréquente pour les médecins, les ingénieurs et les économistes). Vu qu'une telle attente peut être conditionnée par un grand nombre de facteurs, en partie individuels, elle ne permet guère d'inférences fiables concernant le marché du travail.

Les situations professionnelles un an après le diplôme varient fortement selon les disciplines. Contrairement aux indications générales de "difficultés", la situation factuelle d'entrée en activité professionnelle s'est plus fortement détériorée pour les

diplômés de sciences sociales que pour la plupart des autres disciplines (graphique 2).

Graphique 2 Chercheurs d'emploi parmi les gradués un an après le diplôme (total et sélection de disciplines)



Les diplômés des sciences sociales, suivis des lettreux, sont clairement le moins bien placés: leur taux d'activité est, avec 73.8% (moyenne: 82.3%), inférieur aux autres disciplines, leur *taux de chômage* (= à la recherche d'un emploi) avec 14.7% le plus élevé (moyenne: 9.2%). Comme leur taux d'emploi, leur taux de chômage réagit plus fortement aux fluctuations conjoncturelles que ceux des autres disciplines. Ils sont 8.9% à renoncer à exercer une activité lucrative, taux égalé seulement par les diplômés des sciences (9.0%, moyenne: 5.9%). Ici, on dispose d'un dépouillement un peu plus détaillé qui montre que les *difficultés d'entrée en profession sont particulièrement prononcées pour les sociologues et les politologues* (qui forment les contingents les plus forts dans la rubrique "autres sciences sociales" retenue dans le rapport): *taux d'occupation 62.2%, taux de chômage 21.1%, et renonciation à un emploi 14.4%*. On peut ajouter que le taux de chômage des économistes est également élevé en 1993, atteignant 12.1%. Il paraît vraisemblable que dans leur cas comme dans celui de la sociologie et des sciences politiques, l'énorme augmentation des effectifs étudiants depuis le milieu des années quatre-vingt explique autant les difficultés accrues de trouver un emploi que la mauvaise conjoncture au début des années quatre-vingt-dix (économistes: doublement des diplômés entre 1985 et 1992; entre 1978 et 1990, les effectifs d'étudiants en sociologie et en science politique ont pratiquement triplé).

Le marché de l'emploi est plus dur à pénétrer en Suisse romande (70.5% d'occupés en sciences sociales) qu'en Suisse alémanique (81.1%), les diplômés romands sont plus nombreux (18.7%) à chercher un poste un an après avoir quitté l'université que leurs collègues alémaniques (11.2%). Le taux d'emploi des hommes a été supérieur à celui des femmes depuis le début des enquêtes (1981); depuis 1987, la différence est insignifiante et s'est même inversée à partir de 1991: dans la récession des années quatre-vingt, l'emploi des hommes et des femmes "plonge solidairement"...

On a demandé aux diplômés occupés *quelles démarches ont été décisives* pour trouver leur emploi. Sur neuf possibilités proposées et pour la totalité des disciplines, trois sont clairement privilégiées: l'offre spontanée à l'employeur (44.5% décisive), les contacts établis dans le cadre d'une activité lucrative avant le diplôme (30.5%) et la réponse à des mises au concours (30.5%).<sup>4</sup> La première démarche paraît nettement moins payante en sciences sociales (33.5%), les deux autres ont à peu près la même importance que pour l'ensemble (29.0% et 31.9%). Ajoutons qu'un peu plus d'un quart des postes occupés par les nouveaux diplômés sont des postes nouveaux (28.1% en sciences sociales, 34.3% dans l'ensemble). On peut supposer que la possibilité de "créer son poste" à partir d'une activité occasionnelle et passagère continue de jouer un rôle important.

### **Situation professionnelle en début de carrière**

L'enquête donne plusieurs informations sur le début des carrières professionnelles sur lesquelles nous passerons plus rapidement, d'autant plus que l'on peut s'attendre à des différences importantes entre les disciplines qui composent principalement la catégorie des sciences sociales, différences occultées par les chiffres donnés pour cette catégorie. Les quatre *domaines d'activité* les plus importants (sur huit) sont les services sociaux (27.6%), l'enseignement (20.7%), l'université (15.8%) et les services privés (10.8%); ils totalisent trois quarts des postes trouvés en 1993 par les nouveaux diplômés. Le profil professionnel des sciences sociales se singularise ainsi fortement, car les taux pour l'ensemble des disciplines sont, dans le même ordre, 3.2%, 9.7%, 20.5% et 17.8%. On trouve ici probablement un facteur important du taux de chômage élevé des gradués de sciences sociales: leurs débouchés se situent en partie importante dans les services publics qui ont été, en partie même depuis avant la récession actuelle, soumis à des gel de personnel.

---

<sup>4</sup> Notons au passage que l'activité de placement de l'université joue un rôle même pas secondaire, elle est mentionnée comme décisive par 13.9% et semble fonctionner surtout pour les diplômés en sciences et en ingénierie. Ici encore, tout reste à inventer.

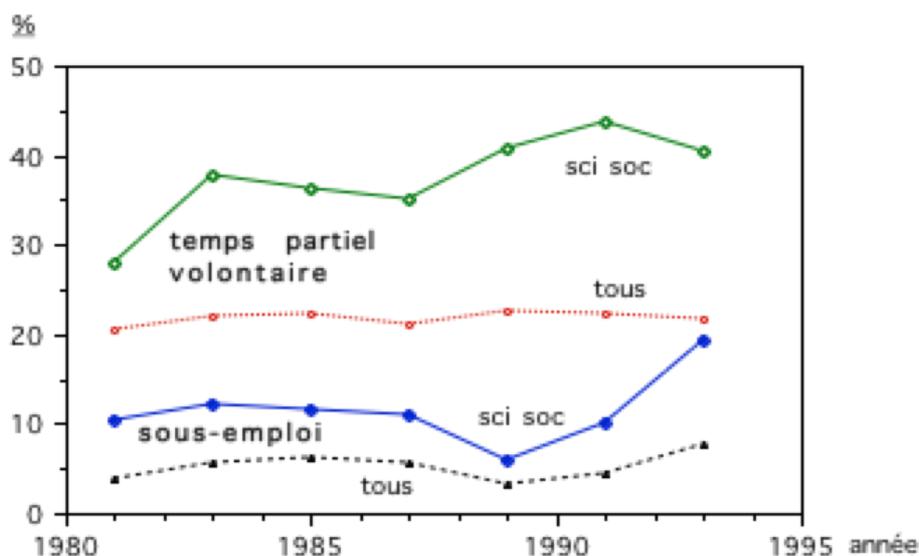
Du point de vue *hiérarchique*, le début de carrière se fait souvent en position d'expert hors ligne: 36.6% sont employés sans fonction de cadre (moins souvent que les économistes, les médecins ou les ingénieurs, plus souvent que les juristes ou les théologiens). Suivent à peu près à égalité les situations d'enseignant (18.1%), de stagiaire (15.1%), d'assistant universitaire (12.5%) et d'employé avec fonction de cadre (11.2%). Les *salaires* moyens des débutants varient assez fortement entre les disciplines; les sociologues et politologues se situent, avec 59'700.-, en dessous de la moyenne de 63'300.-; le minimum est de 49'500.- (vétérinaires), le maximum de 84'600.- (pédagogues). Ces moyennes sont cependant statistiquement peu significatives, les écarts à l'intérieur de chaque catégorie étant assez importants. On constate, là encore, les différences que l'on attend entre régions linguistiques et genres, avec la particularité que les premières sont plus importantes que les secondes et que les deux se situent en dessous de 15%. On peut ajouter à ces chiffres "factuels" que selon les jugements personnels des intéressés, c'est davantage le revenu que d'autres aspects de l'activité professionnelle (utilisation des connaissances et aptitudes, autonomie et influence, "de manière générale") qui ne correspond pas aux attentes personnelles.

Un dernier aspect confirme les difficultés accrues de l'entrée en profession durant la récession: les jeunes universitaires connaissent, rarement il est vrai, mais plus souvent depuis 1989, le *sous-emploi* (7.8% en 1993) et l'*emploi inadéquat* (6.8%), c'est à dire avec peu ou sans rapport avec la formation acquise. Les chiffres des sciences sociales dépassent nettement ces moyennes: de 6.0% en 1989, le sous-emploi y a augmenté à 19.2% en 1993 (graphique 3), l'emploi inadéquat atteint 11.7%.<sup>5</sup> L'inadéquation se reflète aussi dans les jugements personnels où les diplômés des sciences sociales sont le plus nombreux parmi les disciplines à estimer que leur emploi ne correspond pas ou plutôt pas à leur formation.<sup>6</sup>

### Graphique 3 Evolution du travail à temps partiel volontaire et du sous-emploi (sciences sociales et total)

<sup>5</sup> Il est cependant intéressant de noter qu'en sciences sociales, le choix d'une activité avec peu ou pas de rapport avec la formation en raison des problèmes d'emploi a légèrement diminué depuis 1987 (de 14.1% à 11.7% en 1993).

<sup>6</sup> A la seule exception des juristes concernant le revenu, mais ceci semble une situation bien passagère étant donné qu'une spécificité de cette discipline est la nécessité de passer, après la formation universitaire et si on se destine à la profession d'avocat, par un stage. Ainsi, 50.7% des diplômés en droit avec activité professionnelle sont stagiaires, suivi par les sciences sociales (15.1%) et les théologiens (13.9%); la moyenne est de 13.0%.



39.0% des diplômés en sciences sociales occupent des postes pour lesquels aucune formation universitaire n'était exigée; ils sont suivis en cela par les lettrés avec 31.9% et les économistes avec 23.4% (la moyenne totale est de 17.1%). Inversement et en bonne analogie, ils ont - de nouveau avec les économistes - le plus rarement un poste où on recrutait directement et uniquement dans leur branche d'études (33.7% dans les deux cas, la moyenne totale est de 55.6%). Cette particularité n'est probablement pas à mettre entièrement sur le compte du manque de débouchés, mais aussi sur celui de la largeur et la non-spécificité de l'éventail de la formation. Toutefois, la même situation existe pour les économistes dont l'effectif a augmenté aussi fortement que celui de quelques branches des sciences sociales et dont les études sont, à l'opposé des derniers, proches de la formation professionnelle. Il est possible que ces données reflètent aussi le fait déjà évoqué que les sciences sociales sont devenues, pour une partie des étudiants, un prolongement d'une formation générale au niveau universitaire qui ne correspond pas à une orientation professionnelle préalable et précise. Encore une fois, on constate à cet égard des écarts entre régions linguistiques et entre genres, les femmes se retrouvant plus souvent que les hommes dans des emplois qui n'exigeaient pas de formation universitaire (20.7% contre 15.1%), les romands un peu plus souvent que les alémaniques (19.3% contre 16.8%).

### Comment améliorer la situation?

Si les professionnels des sciences sociales ne maîtrisent ni la conjoncture économique ni le marché du travail, ils ne sont pas complètement impuissants face aux problèmes professionnels qu'éprouvent les diplômés de leurs disciplines.

Mentionnons quelques mesures imaginables qui pourraient être prises ou améliorées, ne serait-ce que pour provoquer des idées plus prometteuses:

1. Orientation professionnelle: Selon les résultats de l'enquête, c'est un domaine peu développé ou en tous cas peu efficace. Faudrait-il simplement mieux le développer pour les sciences sociales, faut-il en intégrer des éléments à la formation plutôt que de faire dépendre leur utilisation de l'initiative individuelle des étudiants?

2. Stages intégrés à la formation: L'enquête ne nous dit rien sur la prévalence de stages dans la formation des sociologues et des politologues, mais on est en droit de supposer qu'ils sont encore très rares et relèvent essentiellement de l'initiative personnelle. Toutefois, on pourrait cependant très bien imaginer leur intégration à la formation initiale (2e cycle, après une période propédeutique) en les traitant en équivalence avec des travaux de séminaire. Dans ce domaine, quasiment tout est à inventer, notamment les contacts nécessaires entre les Facultés et le monde professionnel. L'enquête montre pourtant que l'enjeu est important eu égard au rôle des nouveaux postes (28.1% en sciences sociales) et des contacts établis dans le cadre d'une activité lucrative avant le diplôme (30.5%).

3. Formation post-grade: Elle n'est pas mentionnée par les enquêtés comme une véritable stratégie et on ne dispose pas d'indications précises sur son utilisation. D'ailleurs, peu de possibilités existent actuellement (p.ex. le 3e cycle romand de sociologie). Dans ce contexte, la proposition des experts SoWi de mettre en place des "graduate schools" pour la formation des doctorands prend toute son importance. Pour son orientation, il ne faudra pas oublier que les plus grands manques que réclament les gradués dans l'enquête concernent les cours de pratique professionnelle et les stages, en second lieu la participation à des projets de recherche et les questions d'éthique professionnelle.

4. Une meilleure organisation du marché du travail pourrait également faciliter l'entrée en emploi des gradué-e-s. Dans sa situation actuelle, c'est un marché sans transparence qui doit générer un degré fortement exagéré de chômage frictionnel. Trop souvent, une personne qui cherche un emploi n'est pas au courant des postes qui sont à pourvoir, et trop souvent et en même temps, des personnes qui cherchent à engager quelqu'un n'ont que difficilement accès aux personnes disponibles. Les étudiants des EPF ont mis sur pied une mailbox électronique d'offres d'emploi, c'est une piste à suivre (peut-être encore un peu tôt, mais la messagerie électronique fait lentement son chemin jusque dans les sciences sociales). Une tentative moins directement dépendante de l'informatique fait l'objet d'un projet en Suisse romande. A moyen terme, si on réussit à convaincre les uns et les autres de l'utilité d'une telle prestation, il devrait être possible de la stabiliser institutionnellement.

5. Le partage du travail reste sans doute un moyen encore trop peu exploité pour répartir plus équitablement le volume d'emploi existant. Il n'a pas la préférence des employeurs, même de ceux qui emploient les gradués de nos disciplines, et il est à double tranchant. Selon l'enquête, le travail à temps partiel n'a que peu évolué depuis 1981, et sa faible augmentation parmi les fraîchement diplômés dans cette période semble davantage correspondre à la contrainte qu'à un désir, surtout en sciences sociales et en lettres qui comptent les plus hauts taux de travail à temps partiel, souhaité et non. Ce n'est probablement pas la solution sur laquelle miser en priorité.